



Compte rendu de la réunion publique du 11-05-2011

Membres du CdQ :

présents : Chantal Billy-Allais, Michel Dixmier, Marie Félicité Ebokea, Christophe Gallet, Rosa Gruosso, Alexandre Laurent, Anne-Marie Leseney, Anita Mauger-Tolic, Françoise Moret, Simon Ribeiro, Marie cécile Ziakovic

excusés : Joëlle Jamois, Nicolas Sautet Caille, Guy Soubrillard, Fabien Cohen, Guy De Winter

élu référent : Franck Bombled

Environ 40 habitants présents

secrétaire de séance : Chantal Allais

Président de séance : Christophe Gallet

La réunion commence par une présentation du Conseil de Quartier (F.Moret) (doc disponible sur demande). puis la présentation du projet de Plan Local de Stationnement (AM Leseney) (doc disponible sur demande) enfin la présentation des propositions d'aménagement du jardin de la zac marquigny, de la rue Victor Marquigny et du mail Ténine (Marie Félicité Ebokea)(impasse où se situe le Centre Municipal de Santé).

Un questionnaire concernant le PLS, la Zac et des réflexions sur la vie publique, distribué au début de la réunion, a permis de recueillir des avis écrits sur ces trois thèmes :

15 feuilles ont été rendues :

PLS : un sur 15 se prononce contre le stationnement payant, un déclare que le prix de 2€/h (hors stationnement de riverains) est un peu cher, diverses propositions concernant des détails précis sont exprimées et seront remontées vers la commission d'enquête citoyenne.

Zac marquigny, les résultats et commentaires nous ont permis de faire remonter l'avis suivant aux services concernés :

« Résultats de la réunion publique du 11 mai 2011 organisée par le Conseil de Quartier du plateau.

En ce qui concerne le jardin rue Freiberg :

- Une majorité de personnes se prononce pour un jardin ouvert.
- L'évacuation des eaux pluviales : un caniveau ouvert avec implantation de plantes aquaphiles permet d'avoir un espace végétalisé qui utilise les eaux de pluie. Attention à l'entretien et aux déjections canines

Une végétation (type campus américain) avec quelques arbres et arbustes à fleurs. Un léger dénivelé et des formes arrondies.

Pour le traitement des allées, deux options : pavés avec ou sans herbes ou sol sablé stabilisé

Pour le mobilier, une préférence pour des structures douces qui permettent de s'asseoir.

En ce qui concerne la rue Victor Marquigny

Comment réaliser un espace de rencontre et limiter les voitures?

Les propositions ne sont pas assez claires. Il faut cependant réglementer le stationnement, limiter aux places autorisées. »

L'implantation de quelques arbres ou arbustes est-elle possible ?
Il faut favoriser l'installation de containers enterrés si le coût n'est pas trop élevé !

Vie de quartier :

Les remarques et propositions relevées sont en partie commune aux questions posées, elles alimenteront les réflexions du prochain conseil de quartier. Une réponse sera apportée au prochain conseil de quartier public. (voir document joint)

Les Habitants présents se sont montrés intéressés et bon nombre d'entre eux demandent des réunions publiques de ce type régulières.

Le Conseil de quartier a décidé d'organiser un conseil de quartier sous forme de réunion publique tous les trois mois. La date de la prochaine réunion publique sera décidée au prochain Conseil de Quartier qui aura lieu le 8 juin 2011.

Annexe 1 :

Questions posées au long de la Réunion Publique Conseil de quartier du Plateau 11 Mai

Ecole Lamartine :

Carrières

Question sur le choix concernant la méthode de comblement des carrières en dessous de l'école Lamartine et sous le jardin Kleynoff. L'association Mieux vivre sur le Plateau fait part de son étonnement concernant la non communication sur cette opération et annonce une réunion avec les représentants de la mairie sur ce sujet vendredi 13 mai à 17h dans le jardin.

Remarque : Une réunion publique s'est tenue le lundi 16 à l'école Lamartine en présence des responsables de la mairie et des responsables des travaux.

Aménagement de la porte d'entrée angle rue R.Rolland, rue Kleinoff

Q : pourquoi le changement d'entrée ?

Remarque : les parents qui viennent déposer leur enfant en voiture auront un problème (dans la salle, plusieurs personnes disent : »qu'ils viennent à pied »

Plan Local de Stationnement (ces diverses questions seront prises en compte par la commission d'enquête citoyenne.

Pas de questions sur le coût, pas de d'oppositions affirmées mais de nombreuses remarques sur les dangers actuels du stationnement sauvage des véhicules et l'absence actuelle de verbalisation. Des exemples sont cités pour illustrer la situation actuelle : impossibilité pour les handicapés de se déplacer dans le quartier (aveugle, fauteuil roulant...) auxquels s'ajoutent les mamans avec poussettes

Questions sur les agents chargés de contrôler le stationnement : combien seront-ils ? pourront-ils agir efficacement et verbaliser ? Ces agents doivent être uniquement chargés du stationnement et d'aucune autre tâche.

Qu'en sera-t-il du stationnement de nuit ? Sera-t-il protégé ? Aujourd'hui, il y a de nombreuses effractions sur les voitures en stationnement de nuit (1 personne en signale 4 sur sa voiture en peu de temps)

Quelles sont les stationnements prévus pour les 2 roues et spécialement les motos ?

La rénovation des trottoirs et de la voirie sera-elle intégrée au PLS ?

Le PLS s'intéresse tout particulièrement à la voiture, il faut aussi travailler à un plan de circulation qui concerne tout le monde et rendre la vie possible aux piétons : aménagement des trottoirs, circulation dans les rues à repenser.....

ZAC Marquigny

Quel est le calendrier? remarques, depuis 25 ans, la situation n'avance pas, il est impossible à un simple citoyen de rencontrer 1 élu sur ce sujet...

Pourquoi nous interroge-t-on sur les arbres et les fleurs alors que le plus important c'est les immeubles, leur hauteur.../, l'aménagement de la rue..... ? : Il a été rappelé les phases antérieures de concertation portant sur les sujets : hauteur et type des bâtiments, la présence de magasins ... et qui ont permis de modeler l'allure générale du projet de zac.

Si les travaux se terminent en 2015, comment traiter la situation telle qu'elle aujourd'hui c'est-à-dire dangereuse en particulier pour les enfants ?

Quand va disparaître le dépôt d'ordures situé dans cette rue ?

Divers

La municipalité organise des concertations avec les conseils de quartier, c'est bien mais la descente vers les citoyens se fait très peu

Lorsque nous laissons des messages/questions sur le site de la ville, il n'y a aucune réponse pas même un accusé de réception, ce n'est pas normal